

2  
①

Le 09. 18 Mr Delmas 610 rue grand Lou  
je suis contre ce projet.

→ Résumé non technique du dossier de  
Demande d'autorisation environnementale  
(voir Détails)

- huile de séparation hydrocarbures,
- Piles et Accumulateurs
- huiles moteur et huiles de lubrification

DR

Vendredi 14 septembre 2018

Trois personnes viennent consulter le dossier sans porter d'annotations.

B. Adeline

Jeudi 20 Septembre 2018 Catherine et Sylvie Tiquet  
Rue du Donjon -

Sur le principe nous n'avons pas d'opposition,  
mais l'emplacement (si proche des habitations)  
ne nous semble pas suffisante : d'autres  
restent plus éloignés, plus proches de Chalonnière  
restent disponibles et ils ~~peu~~ seraient  
plus éloignés du centre du village. Nous  
craignons des désagréments éventuels liés avec  
odeurs. (voire plus sécurité !) Rappel MRAE  
« Aucune quantification du niveau  
d'odeur actuel n'a été réalisée »

T. Tiquet

MBS

Jeudi 20/09/2018 M. Thibault - Marigny

Nous émettons des réserves quant à la proximité d'un tel complexe avec les habitations. Yeravons-nous bien les risques liés aux odeurs et au trafic routier (camions...) ? De plus, peu de communications sur ce sujet et seulement un mois d'enquête publique...  
(Signature)

Lundi 24 sept. 2018. Madame PAVIOT

NON à l'usine de méthanisation  
 Les raisons

- Des odeurs que dégage une telle usine avec les CARNES
- Dévalorisation de notre patrimoine qui est à 400m.
- L'écologie n'en parlons pas....
- Une école à 800m, je pense que les enfants sont en danger.

Les maladies botulisme, cancer (je sais de quoi je parle) et bien d'autres.  
 Merci l'équipe de la Mairie.

Lundi 24.09.2018 M<sup>r</sup> PAVIOT Jean-Yves.

ETant allé sur le site de Marbovè (28200) près de chateaudun (qui ne tournait pas), ma première remarque sortant de voiture fut de constater une très mauvaise odeur nauséabonde.

Gêne parmi tant d'autres explosions, maladies, Bruits, etc'etc....

Bien sur, cette mini visite nous montrait que les bons côtés de la chose

Enquête sur 4 personnes des alentours, 3 ont répondu qu'ils ressentaient de fortes odeurs!!!

De tout ces graves faits, je refuse catégoriquement ce projet.

Maison à 400 m de l'oisineux, vents dominant et. etc. -

Grand Merci M<sup>r</sup> le Maire et son conseil municipal.

MB

Annexé en 1 lettres

12 septembre 2018.

Enquête Public

1<sup>er</sup> Pasquet Eric  
02 rue de la mairie  
28140 DAMBRON.  
Tel 06 71 02 81 05

à

Monsieur Bacharie  
Commissaire enquêteur

Monsieur

Par la présente, je conteste l'intention de faire de l'épandage sur notre commune de Dambron, pour les raisons suivantes

- nous subissons l'épandage des bassins de rétention tous les ans de la sucrerie, avec une odeur de putréfaction, plus l'épandage des terres des bassins (plusieurs centaines de milliers de tonnes cubes enterrant la départementale R9 3553) avec les eaux usées de l'usine sont déversées dans ces bassins

- l'épandage est pratiqué sur l'ensemble de la commune pour arroser les cultures

- l'épandage de produits de station d'épuration sur certaines parcelles agricoles

- l'épandage des produits chimiques sur les cultures qui polluent notre eau de consommation (Atrazine - nitrate) taux de pollution supérieur aux normes Française et européenne pour la santé sachant que la commune est raccordée sur la nappe phréatique à 25m de profondeur.

- Il arrive aussi l'épandage de la vinasse sur le territoire

- les terres étant saturées, je considère irresponsable d'étendre sur notre commune d'autres produits

- Pour consommer de l'eau potable, nous devons faire des investissements, qui à ce jour ne sont pas pris en compte par

- par les pollueurs ; mais par tous les citoyens.

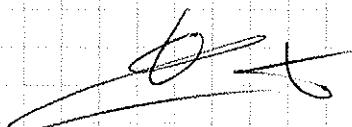
je souhaite que les odeurs des digestats n'incommodent  
ni les humains, ni les animaux tel que cela s'est produit  
avec le méthaniseur de la sucrerie d'Artenay -

A vous lire les digestats peuvent perturber la fertilité donc agressif

Dans l'espoir, de bien vouloir prendre en compte la surenchère  
des déchets sur notre commune

Je vous prie d'agréer Monsieur le commissaire enquêteur  
l'expression de mes sentiments distingués

J<sup>r</sup> Pasquet CRC



P.S. Une copie sera envoyée la préfecture d'Eure et Loir.

# NON A LA METHANISATION !!



Nous avons appris l'existence d'un projet de construction d'une usine de méthanisation à Marigny les usages .

- Une enquête publique est ouverte jusqu'au **4 Octobre 2018**
- Devant la gravité de la situation et en urgence, un collectif d'habitants va rédiger une lettre ouverte à Mr Le Maire pour l'interpeller sur les effets désastreux que va engendrer la construction d'une telle usine **aussi proche des habitations et du parc de Charbonnière.**

Les nuisances seront multiples :

- **Pollution visuelle , sonores , olfactives** ( épandage et transport de digestats)
- Infrastructures inadaptées , axes routiers qui sera déjà encombré par le cosmetic park !!
- Comment peut on parler d'**écologie** alors que l'épandage de ce biogaz ira jusqu'en Eure et loir??
- **Effondrement de l'immobilier** à Marigny les usages: qui voudra s'installer dans un village avec une usine de méthanisation? . C'est l'anéantissement des propriétaires.
- **Problème de sécurité** pour nos enfants à 800 m d'une usine à gaz ! Allergies, maux de tête, vertiges, douleurs de poitrine (sulfure d'hydrogène) danger de botulisme !!
- Le risque est majeur sur une centrale, mais une **explosion** peut aussi se produire à proximité. En effet, après infiltration dans le sol, le biogaz peut être émis à distance et s'accumuler dans les habitations, ce qui représente un danger et peut provoquer de graves dégâts.  
"http://methanisation.insa-rennes.fr/cout-dinstallation/ - Zone ATEX prevue?

MOBILISONS-NOUS

AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !!

*Une pétition est en cours si vous ne pouvez pas vous déplacer en mairie.*

